



DEFISCALISATION

TRANSACTION

TARIF EN VIGUEUR AU 1^{er} Janvier 2019

Honoraires de transaction

(TVA actuelle = 8.5%)

Honoraires à la charge des mandants, calculés sur le prix net vendeur, sauf stipulation contraire au mandat ou au compromis de vente.

Appartement, maison :

- Moins de 50 000 €	Forfait minimum 5 000 €
- De 50 000 € à 100 000 €	10 % TTC
- De 100 001 € à 150 000 €	9% TTC
- De 150 001 € à 200 000 €	8% TTC
- De 200 001 € à 300 000 €	7% TTC
- De 300 001 € à 400 000 €	6% TTC
- De 400 001 € à 700 000 €	5% TTC
- Plus de 700 000 €	4% TTC

Terrain, local commercial, fonds de commerce, parts sociales de SCI : 10 % TTC.

Autres ventes : lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement,
programmes promoteurs et lotisseurs (TVA actuelle = 8.5 %)

- Prix TTC (selon les grilles des conventions de commercialisation)
honoraires à la charge du mandant

Rédaction des estimations et attestations de valeurs :

Si l'estimation conduit à un mandat de vente : GRATUIT

Si l'estimation n'est pas suivie d'un mandat de vente : 200 € TTC

AGL Immo – sarl au capital de 2500€ -

Siège social – Résidence les AIGRETTES - 1b rue de la cheminée – local 3 -Grand FOND- 97434 ST GILLES LES BAINS-REUNION
SIRET 75118771700028 –code APE 6831 Z –RCP Allianz actif pro CA000000261433 40510 –Garantie financière CEGC-16, rue Hoche –Tour KUPKA B-
TSA39999- 92919-LA DEFENSE CEDEX- CONTRAT N° 29534TRA191 -CARTE PROFESSIONNELLE CCI DE LA REUNION N° CPI 9741201700016671 valable
jusqu'au 14 02 2020